

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

# REPUBLIQUE FRANCAISE

20007034000027

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MODANE

SERVICE PUBLIC LOCAL  
CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : CCHMV ASSAINISSEMENT

ANNEE 2020

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

**SOMMAIRE****I. Informations générales**

p.2 Modalités de vote du budget

**II. Présentation générale du budget**

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III. Vote du budget**

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

**IV - ANNEXES****Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

p.16 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.20 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.21 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.22 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.24 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.25 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.26 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.27 A3.2 - Etalement des provisions

p.28 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.29 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.30 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.31 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.32 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

p.33 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

p.34 A6 - Etat des charges transférées

p.35 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

**B - Engagements hors bilan**

p.37 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.38 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.39 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.40 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.41 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.42 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.43 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.44 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.45 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

**C - Autres éléments d'informations**

p.46 C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.48 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.49 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.50 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

**D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures**

p.51 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

DT 2020

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BF 2020

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 706 910,00	1 621 836,56
+	+	+
<b>R</b>		
<b>E</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
<b>P</b>	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si excédent)  85 073,44
<b>O</b>	(si déficit)	
<b>R</b>	=	=
<b>T</b>	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 706 910,00
<b>S</b>		1 706 910,00

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 243 000,00	1 309 713,54
+	+	+
<b>R</b>		
<b>E</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	168 882,26
<b>P</b>	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde positif)  102 168,72
<b>O</b>	(si solde négatif)	
<b>R</b>	=	=
<b>T</b>	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 411 882,26
<b>S</b>		1 411 882,26
<b>TOTAL</b>		
TOTAL DU BUDGET (3)	3 118 792,26	3 118 792,26

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BF 2020

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	478 400,00	0,00	273 400,00		273 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	160 500,00	0,00	160 500,00		160 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	8 000,00		8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	5 010,00		5 010,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>638 910,00</b>	<b>0,00</b>	<b>446 910,00</b>		<b>446 910,00</b>
66	Charges financières	200 000,00	0,00	202 000,00		202 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	35 000,00		35 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			30 000,00		30 000,00
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>839 910,00</b>	<b>0,00</b>	<b>713 910,00</b>		<b>713 910,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	61 155,11		93 000,00		93 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	827 837,68		900 000,00		900 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>888 992,69</b>		<b>993 000,00</b>		<b>993 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 728 902,69</b>	<b>0,00</b>	<b>1 706 910,00</b>		<b>1 706 910,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 706 910,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, m	1 066 457,70	0,00	1 071 836,56		1 071 836,56
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	45 000,00		45 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	5 000,00		5 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 116 457,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 121 836,56</b>		<b>1 121 836,56</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	200 000,00	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>1 316 457,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 121 836,56</b>		<b>1 121 836,56</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	412 444,99		500 000,00		500 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>412 444,99</b>		<b>500 000,00</b>		<b>500 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 728 902,69</b>	<b>0,00</b>	<b>1 621 836,56</b>		<b>1 621 836,56</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

85 073,44

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 706 910,00

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	493 000,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de vote des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	1 000,00		1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	418 000,00	168 882,26	249 000,00		417 882,26
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	418 000,00	168 882,26	250 000,00		418 882,26
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	443 448,17	0,00	493 000,00		493 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( Investissement )			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	443 448,17	0,00	493 000,00		493 000,00
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	78 006,59	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	939 454,76	168 882,26	743 000,00		911 882,26
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	412 444,99		500 000,00		500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	412 444,99		500 000,00		500 000,00
	<b>TOTAL</b>	1 351 899,75	168 882,26	1 243 000,00		1 411 882,26
+						
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>					0,00
=						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					1 411 882,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	250 000,00		250 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	78 006,59	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	478 006,59	0,00	250 000,00		250 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	195 036,82	0,00	66 713,54		66 713,54
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	195 036,82	0,00	66 713,54		66 713,54
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	673 043,41	0,00	316 713,54		316 713,54
021	Virement de la section d'exploitation (4)	61 156,11		93 000,00		93 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	827 837,58		900 000,00		900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	888 992,69		993 000,00		993 000,00
	<b>TOTAL</b>	1 562 036,10	0,00	1 309 713,54		1 309 713,54
+						
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					102 168,72
=						
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					1 411 882,26

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

493 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	273 400,00		273 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	160 500,00		160 500,00
014	Atténuations de produits	8 000,00		8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00		5 010,00
66	Charges financières	202 000,00	0,00	202 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	35 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	900 000,00	900 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	30 000,00		30 000,00
023	Virement à la section d'investissement		93 000,00	93 000,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>713 910,00</b>	<b>993 000,00</b>	<b>1 706 910,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 706 910,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	500 000,00	500 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	493 000,00	0,00	493 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	417 882,26		417 882,26
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'Investissement - Total</b>	<b>911 882,26</b>	<b>500 000,00</b>	<b>1 411 882,26</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 411 882,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	1 071 836,56		1 071 836,56
74	Subventions d'exploitation	45 000,00		45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500 000,00	500 000,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>1 121 836,56</b>	<b>500 000,00</b>	<b>1 621 836,56</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	85 073,44
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 706 910,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	250 000,00	0,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		900 000,00	900 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		93 000,00	93 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>250 000,00</b>	<b>993 000,00</b>	<b>1 243 000,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	102 168,72
---	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	66 713,64
-----------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 411 882,26
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Sauf le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

DF 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	<b>Charges à caractère général (6)(6)</b>	<b>478 400,00</b>	<b>273 400,00</b>	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	95 000,00	105 000,00	
6062	Produits de traitement	21 000,00	15 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	18 000,00	18 000,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	
6066	Carburants	12 000,00	12 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	6 000,00	
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	0,00	
6135	Locations mobilières	4 000,00	5 000,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	65 000,00	20 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 000,00	10 000,00	
61551	Matériel roulant	59 000,00	15 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	500,00	500,00	
6156	Maintenance	12 000,00	12 000,00	
618	Divers	4 000,00	4 000,00	
6226	Honoraires	500,00	500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	
6228	Divers	100 000,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	
6238	Divers		200,00	
6241	Transports sur achats	400,00	200,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	
6256	Missions	500,00	500,00	
6257	Réceptions	500,00	500,00	
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	
627	Services bancaires et assimilés		500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)		500,00	
6287	Remboursements de frais	18 000,00	11 000,00	
6288	Autres	28 000,00	25 000,00	
6378	Autres taxes et redevances		1 000,00	
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>160 500,00</b>	<b>160 500,00</b>	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	160 000,00	160 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	
014	<b>Atténuations de produits (7)</b>		<b>8 000,00</b>	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collec		8 000,00	
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10,00</b>	<b>5 010,00</b>	
6541	Créances admises en non-valeur		5 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	10,00	
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>	<b>638 910,00</b>	<b>446 910,00</b>	
66	<b>Charges financières (b)(8)</b>	<b>200 000,00</b>	<b>202 000,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	202 000,00	
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	35 000,00	
022	<b>Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)</b>		<b>30 000,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>	<b>839 910,00</b>	<b>713 910,00</b>	
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>61 155,11</b>	<b>93 000,00</b>	
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>	<b>827 837,58</b>	<b>900 000,00</b>	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	167 837,58	0,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	660 000,00	900 000,00	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>888 992,69</b>	<b>993 000,00</b>	

## CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BF 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>888 992,69</b>	<b>993 000,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 728 902,69</b>	<b>1 706 910,00</b>	

+	
<b>RESTES A REALISER 2019 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 706 910,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	1 066 457,70	1 071 836,56	
70811	Redevance d'assainissement collectif	954 457,70	953 836,56	
708121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte		8 000,00	
7088	Autres prestations de services	20 000,00	20 000,00	
7083	Locations diverses	5 000,00	0,00	
7087	Remboursements de frais	87 000,00	90 000,00	
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	45 000,00	
748	Autres subventions d'exploitation	50 000,00	45 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		5 000,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.		5 000,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 116 457,70</b>	<b>1 121 836,56</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	200 000,00	0,00	
774	Subventions exceptionnelles	200 000,00	0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 316 457,70</b>	<b>1 121 836,56</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	412 444,99	500 000,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	400 000,00	500 000,00	
778	Autres produits exceptionnels (7)	12 444,99	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>412 444,99</b>	<b>500 000,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 728 902,69</b>	<b>1 621 836,56</b>	

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	85 073,44
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 706 910,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M43.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		1 000,00	
2184	Mobilier		1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 60 (5)	15 000,00	32 000,00	
	Opération d'équipement n° 98 (5)	400 000,00	215 000,00	
	Opération d'équipement n° 99 (5)	3 000,00	2 000,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>418 000,00</b>	<b>250 000,00</b>	
16	Emprunts et dettes assimilées	443 448,17	493 000,00	
1641	Emprunts en euros	415 000,00	483 000,00	
1681	Autres emprunts	28 448,17	30 000,00	
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>443 448,17</b>	<b>493 000,00</b>	
458152	Opé. pour compte de tiers n° 52 (6)	58 241,58	0,00	
458153	Opé. pour compte de tiers n° 53 (6)	19 765,01	0,00	
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>78 006,59</b>	<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>939 454,76</b>	<b>743 000,00</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	412 444,99	500 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	400 000,00	500 000,00	
139111	Agence de l'eau	30 000,00	200 000,00	
139118	Autres	30 000,00	10 000,00	
13912	Régions	140 000,00	10 000,00	
13913	Départements	50 000,00	170 000,00	
13915	Groupements de collectivités	60 000,00	50 000,00	
13917	Budget communautaire et fonds structurels	60 000,00	50 000,00	
13918	Autres	30 000,00	10 000,00	
	<b>Charges transférées</b>	<b>12 444,99</b>	<b>0,00</b>	
458153	SFTRF	12 444,99	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>412 444,99</b>	<b>500 000,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>1 351 899,75</b>	<b>1 243 000,00</b>	

	RESTES A REALISER 2019 (10)	168 882,26
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 411 882,26</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	250 000,00	
1641	Emprunts en euros	400 000,00	250 000,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours	78 006,59	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	78 006,59	0,00	
Total des recettes d'équipement		478 006,59	250 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 036,82	66 713,54	
1068	Autres réserves	195 036,82	66 713,54	
Total des recettes financières		195 036,82	66 713,54	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		673 043,41	316 713,54	
021	Virement de la section d'exploitation	61 155,11	93 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	827 837,58	900 000,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	380 000,00	100 000,00	
281532	Réseaux d'assainissement	187 000,00	590 000,00	
281562	Service d'assainissement	88 000,00	5 000,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	200 000,00	
28188	Autres	4 000,00	5 000,00	
458252	BOURGET RUE ST PIERRE	167 837,58	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		888 992,69	993 000,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		888 992,69	993 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 562 036,10	1 309 713,54	

	+	
RESTES A REALISER 2019 (9)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		102 168,72
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 411 882,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 60

LIBELLE : STATION D'EPURATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		5 875,60	<sup>a</sup> 0,00	32 000,00	<sup>b</sup>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	5 875,60	0,00	32 000,00		
2188	Autres	5 875,60	0,00	32 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-32 000,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 98  
LIBELLE : RESEAUX INTERCOMMUNAUX  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>132 236,83</b>	<b>168 882,26</b>	<b>215 000,00</b>		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 120,00	7 524,76	20 000,00		
21532	Réseaux d'assainissement	1 120,00	0,00	20 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00		
2188	Autres	0,00	7 524,76	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	131 115,83	161 357,50	195 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	131 115,83	161 357,50	195 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement		0,00
13111	Agence de l'eau		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>-383 882,26</b>
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 99  
LIBELLE : ADMINISTRATION GENERALE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		4 580,43	<sup>a</sup> 0,00	2 000,00	<sup>b</sup>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations Incorporelles	800,00	0,00	0,00		
2051	Concessions et droits similaires	800,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	3 780,43	0,00	2 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 780,43	0,00	2 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-2 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT	BP	2020
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

519	Crédits de trésorerie (Total)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
						Intérêts (3)	Remboursement du tirage	

(1) Circulaire n° NOR : INTB980071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
017438201	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	29/11/2006		30/03/2006	8 802 234,36	F		3,5	3,5497		T	X	N	A-1
AMC4000693443	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/01/2006		05/01/2006	1 500 000,00	F		3,52	3,46451		A	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	15/06/2007		15/09/2007	700 000,00	F		4,24	4,30692		T	X	N	A-1
5001710	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	15/06/2007		15/09/2007	1 000 000,00	F		4,3	4,36975		T	X	N	A-1
AR010298	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	14/11/2007		25/02/2008	2 000 000,00	F		4,73	4,81481		T	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	03/08/2009		25/11/2009	400 000,00	F		4,69	4,69		T	P	N	A-1
3530405	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	12/07/2011		25/10/2011	400 000,00	F		4,67	4,74167		A	X	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	28/02/2011		25/09/2011	120 000,00	F		3,36	3,34011		S	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	29/08/2012		08/02/2013	100 000,00	F		4,9	4,90018		T	C	N	A-1
A0113301000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	17/10/2013		25/03/2014	600 000,00	F		4,06	4,05813		T	X	N	A-1
A0113302000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	17/10/2013		25/03/2014	350 000,00	F		4,78	4,81798		T	X	N	A-1
MON600248EUR0	SFIL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2014		01/03/2014	472 234,96	F		4,73	5,67551		A	C	N	A-1
	BANQUE POSTALE	09/03/2015		01/08/2015	350 000,00	F		1,86	1,8746		T	X	N	A-1
MON627878EUR	BANQUE POSTALE	29/07/2019		01/01/2020	210 000,00	F		0,76	0,77742		T	X	N	A-1
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					385 615,00									
1681 Autres emprunts (total)					385 615,00									
2003 0165	AGENCE DE L'EAU	17/01/2003		16/09/2006	106 500,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
20042414	AGENCE DE L'EAU	17/01/2003		16/09/2006	196 900,00	F		0,0	7,6E-4		A	X	N	A-1
	AGENCE DE L'EAU	30/11/2004		16/04/2011	82 215,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					9 187 849,96									

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF





<b>CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le par du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 859 320,06					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

<b>CC HAUTE MAURIEUNE VANNOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.5</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Total												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).  
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(6) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(7) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(8) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(9) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT</b>		<b>BP 2020</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>		<b>A1.6</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement</b> (linéaire, dégressif, variable)	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> (en années)	

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>993 000,00</b>	<b>993 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>493 000,00</b>	<b>493 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	463 000,00	463 000,00
1681	Autres emprunts	30 000,00	30 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses Imprévues ( Investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	993 000,00	168 882,26	D001 0,00	1 161 882,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>993 000,00</b>	<b>III 993 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>993 000,00</b>	<b>993 000,00</b>
281311	Bâtiments d'exploitation	100 000,00	100 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	590 000,00	590 000,00
281562	Service d'assainissement	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	200 000,00	200 000,00
28188	Autres	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	93 000,00	93 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>993 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102 168,72</b>	<b>66 713,54</b>	<b>1 161 882,26</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 161 882,26
Ressources propres disponibles	IV 1 161 882,26
Solde	V = IV - II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
 D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BF 2020

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.  
 (2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

## A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45852	Intitulé de l'opération : BOURGET RUE ST PIERRE	Date de la délibération :		
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>			
	200 994,58	0,00	0,00	0,00
	4 185,00	0,00	0,00	0,00
458152 Dépenses nouvelles (5)	196 809,58	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	200 994,58	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>			
	202 853,58	0,00	0,00	0,00
040 Créde de section à section	36 016,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	167 837,58	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	202 853,58	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (7) Indiquer le chapitre

CC HAUTE MAURIE NNE VANOISE - 73 - CCHIMV ASSAINISSEMENT	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45853	Intitulé de l'opération : SFTRF	Date de la délibération :		
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>			
	<i>040 Ordre de section à section</i>	32 810,00	0,00	0,00
	458153 Dépenses nouvelles (5)	13 044,99	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (3)(6)	19 765,01	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	32 810,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>			
		0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (7) Indiquer le chapitre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ont devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau, à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

IV

B1.2

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 1 121 836,56</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

CC HAUTE MAURIEUNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.



<b>CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1811-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/0102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

Berger  
Levrault

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

**IV - ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE  
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

**C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b> (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

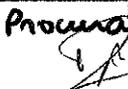
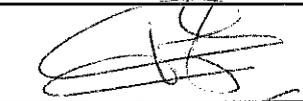
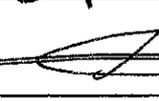
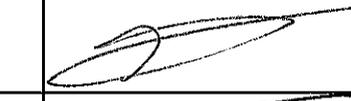
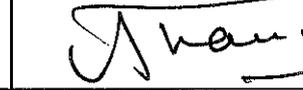
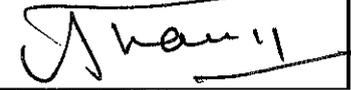
Présenté par le PRESIDENT,  
A Modane, le 04/03/2020  
Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice : 25  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de suffrages exprimés : 24  
VOTES : Pour : 24  
          Contre : 0  
          Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
A Modane, le 04/03/2020

Date de convocation : 26/02/20

Les membres du Conseil Communautaire,

ARNOUX Jacques	Procuration P. VINCENTET 
AVENIERE Roland	
BLANC Gabriel	Absent
BOIS Patrick	
BOTTE Géraldine	Procuration G. MASOCH 
BUTTARD Jean-Marc	
CHEMIN François	
CHEVALLIER Sabine	
CHIALE Christian	
LETT Xavier	
MARGUERON Gilles	
MARGUERON Jocelyne	
MARNEZY Alain	

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

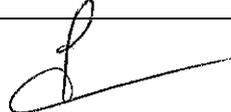
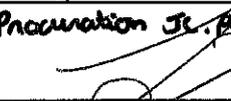
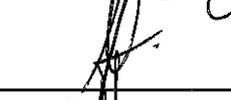
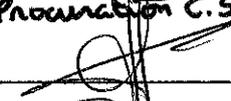
Berger  
Levrault

ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF

CC HAUTE MAURIEENNE VANOISE - 73 - CCHMV ASSAINISSEMENT

DF 2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MASOCH Gérard	
MENARD Jacqueline	
PETINOT Laurence	Procurateur J.L. RAFFIN 
POUPARD Laurent	
RAFFIN Jean-Claude	
RATEL Chantal	
SELTZER Nicole	
SIMON Christian	
THEOLIER Thierry	
TRACQ Jérémy	Procurateur C. SIMON 
VINCENDET Pierre	
ZANATTA Rémi	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ...21/31/20....., et de la publication le 21/31/20

A Modane, le ...21/31/20.....



Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le



ID : 073-200070340-20200304-2020\_49\_1-BF